



La scolarité de demain : un simulacre de dialogue, l'ENFIP avance à marche forcée, l'intendance suivra !

Compte rendu de la séance du 21 juin 2017

Le CTL du 22 juin a permis à vos élus de la CFDT d'exprimer vos oppositions à ce projet régressif, motivé par des raisons budgétaires et à la volonté de la direction de l'ENFIP d'imposer un calendrier intenable. Nous avons exigé un moratoire immédiat de ce projet afin de débiter une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs de la formation.

Le directeur nous a répondu que la discussion avait commencé il y a longtemps et que les fiches avaient été « présentées » aux organisations syndicales nationales. Il nous a également dit qu'il nous avait entendus, et qu'un peu de comptabilité et de TVA serait remonté dans le socle. Problème : Cela n'apparaît pas dans les fiches de la DG pour le prochain GT finalement programmé le 04/07.

Il a ensuite développé son calendrier de mise en œuvre qui, à son avis, est tout à fait réaliste :

- 6 groupes projets (avec le PFI, un RP et des enseignants FI et FC) seront chargés de l'écriture d'un référentiel détaillé pour le socle du 01/07 au 15/10/17, puis l'écriture du contenu des séances du socle du 15/10 au 30/04/18. Au sein d'une même matière interviendront plusieurs établissements de FI et de FC, avec la reconstitution de « groupes projets ».
- Parallèlement, d'autres groupes composés par les directeurs d'établissements concevront des référentiels de compétences pour chaque bloc fonctionnel (et chaque métier à l'intérieur) dès le 01/09/17 à faire valider par le réseau et la centrale. Le retour est attendu pour décembre, mais l'ENFIP commencera à rédiger les référentiels détaillés dès octobre ! Ça se chevauche, pas de problème, les propositions de l'ENFIP devraient globalement être validées ! Enfin l'écriture des séances aura lieu de janvier à octobre 2018.

Vous avez l'impression que ça ne tient pas la route, nous non plus, alors on a fait un schéma : Multiplier les groupes, les sections, les établissements, les pilotes, sur des périodes qui se juxtaposent, on a déjà essayé, et ça ne marche pas ! Pour notre Directeur nous sommes pessimistes, l'organisation mise en place garantira le dialogue et la communication entre les acteurs...

La CFDT a, une nouvelle fois, rappelé que si nous comprenions les objectifs d'une scolarité plus professionnalisante, la mise en œuvre proposée allait à l'encontre de cet objectif du fait de la réduction drastique de la durée de la formation théorique et de l'absence de base technique durant le socle.

La direction nous réplique que nous ne pouvons comparer des scolarités si différentes et que les nouvelles méthodes pédagogiques vont tout changer! De plus il ne faut pas faire abstraction du stage probatoire qui sera peut-être piloté par l'ENFIP, avec peut-être un tutorat assuré par des enseignants.

La CFDT est ouverte à toutes les méthodes pédagogiques et notamment les méthodes actives et basées sur la recherche de l'information, cependant, nous avons formulé 2 réserves :

- Pour être efficaces, ces méthodes pédagogiques nécessitent un socle minimal de connaissances théoriques, il n'est donc pas possible de les utiliser sur l'intégralité d'un parcours.

- Par ailleurs, ces méthodes nécessitent un temps global bien plus important que les méthodes pédagogiques classiques: or, le projet prévoit une réduction drastique des volumes horaires.

Enfin en l'absence de toute précision sur l'organisation générale de la formation pratique de 3 mois, nous n'avons pas pu nous prononcer, bien que nous soyons très réservés sur la faisabilité du tutorat sur l'intégralité d'une promotion.

S'agissant justement de l'organisation des scolarités, rien n'est officiellement décidé, c'est la raison pour laquelle la direction a considéré qu'il n'était pas nécessaire d'informer les personnels administratifs. Cependant le directeur a indiqué que la gestion des petits volumes de stagiaires en blocs fonctionnels serait certainement **plus simple sur un seul établissement.**

Pour la direction, il n'y a pas urgence à traiter les sujets d'organisation, après tout les futurs inspecteurs stagiaires de 2018 viennent seulement de s'inscrire au concours, ils ont le temps de voir venir !

Peu d'information, si ce n'est qu'il faut avancer à tout prix, aucune concertation, vos représentants ne sont pas écoutés, vous n'êtes pas écoutés, il est encore temps de se faire entendre !

Clermont Ferrand, le 21 juin 2017